



CONSEIL REGIONAL DU 30 JUIN 2020

Etaient Présents : Mme Ruaux Chantal pour le club du CBRC, Mr Beaune Jacques pour le club de Châlons en Champagne, Mr Beurir Guy pour le Club de Charleville Mézières, Mme Ménard Nicole pour le club d'Epernay, Mr Pla Michel pour le club de Laon, Mme Simonnet Corinne et Mr Guy Patrick pour le club de Champfleury, Mme Voilquin Maryse pour le club de Revigny sur Ornain également représentante des joueuses 1ère série, Mr Bousseau Michel pour le club de Sezanne, Mr Wafflard Bruno et Mme Martin Sylvie pour le club de Soissons, Mr Dessalines d'Orbigny Yves pour le club de Villers Cotterets, Mme Conraux Annick pour le club de Vitry le François, Mr Lourdet Bernard pour le club de Saint Dizier, Mr Mendel Jean pour le club de Sedan, Mme Coubard Pluot Nathalie pour le club les Chacals également secrétaire générale adjointe du Comité, Mme Larquet Béatrice Vice-Présidente du Comité, Mr Corpart Jean-Luc Trésorier, Mr Le Minh Directeur des Compétitions, Mr Noel Marc Adjoint au Directeur des compétitions également représentant des joueurs 1ère série, Mr Dazy Jean-Claude Responsable MBC, Mme Altmeyer Sybille Déléguée Jeunesse et Mr Petit Jacques représentant des joueurs 2^{ème} série.

Absents excusés : Mme Beauchard Christianne pour le club de Château Thierry, Mme Blanchet Michèle pour le club de Montmirail, Mr Masse Lionel Vice-Président du Comité, et Mr Bussenot Pierre- Edouard Représentant des enseignants.

Absents : Mr Goubet Hubert pour le club de Marle, Mr Rico Leonardo représentant Junior, Mr Lavaur Paul Président de la CRED, Mr Gobron Louis membre titulaire de la CRED et Mme Richard Colette membre suppléant de la CRED.

A 17h30, le Président Jean-Pierre Pottelette ouvre la séance en remerciant les membres présents et aborde les sujets suivants :

I) MONTMIRAIL :

Encore un jalon qui disparaît : Michèle BLANCHET a averti le Comité de l'arrêt de son club faute d'effectif. Les derniers adhérents réunis en AG ont décidé de faire don au comité de tous les biens du club.

Le Président remercie Michèle pour toute son action tant à Montmirail qu'à Epernay dont elle fut présidente auparavant.

II) ENQUÊTE « REPRISE » :

414 réponses soit 38% des licenciés. La proportion des réponses est plus importante à mesure qu'on monte dans la hiérarchie du classement ; 58% en 1^{ère} série, 49% en 2^{ème} série, 36% en 3^{ème} et 30% en 4^{ème}.

14%, quel que soit le classement, se déclarent indécis quant à la reprise.

74% en 1^{ère} et 2^{ème} série, 65% en 3^{ème} et 4^{ème} série (Moyenne 68%) sont prêts à reprendre en septembre. 15% déclarent envisager de reprendre plus tard. 1% déclare ne pas reprendre en 2020, et encore 1% déclare se retirer.

Il faut donc s'attendre à une reprise très progressive dans les clubs et seulement à partir de septembre pour la plupart car tributaires des décisions des maires. Mais il faut aussi s'attendre à une perte car, malgré toutes les précautions prises, on ne pourra convaincre tout le monde de revenir, d'autant plus que pendant le confinement certains auront pris goût au bridge sur internet.

Merci en tout cas aux animateurs qui se sont efforcés de garder le contact avec leurs membres pendant la trêve.

Question compétitions : abstraction faite des joueurs de 4^{ème} série où la proportion atteint 14%, nous avons 9% de bridgeurs qui déclarent renoncer aux compétitions.

Ces statistiques sont pour nous tous fort préoccupantes, même si elles dégagent des perspectives moins pessimistes que celles de la FFB:

- Licences : adultes -10% seniors -20% moyenne -19%
- Compétitions : EXC -20% HON & PRO -30%

III) FINANCES COMITE :

L'arrêt des compétitions et des tournois des clubs laisse des traces. La perte estimée est de 14000 € : Compétitions : 9500 €, Tournois régularité : 2700 € et Bar 1800 €.

Notre secrétaire a chômé avril et mai ; nous avons perçu une indemnité d'environ 1600 € en contrepartie.

Fort heureusement nous avons fini de rembourser en février les emprunts pour la Maison du Bridge. Mais nous allons devoir renégocier le montant de la redevance mensuelle versée à Champagne Bridge pour pouvoir présenter un bilan à l'équilibre à fin d'exercice.

Certains clubs aussi peuvent se trouver en difficulté financière. Le Comité peut les aider à passer ce cap. La FFB aussi par le fonds de solidarité. A signaler que les clubs doivent démarcher le service des impôts pour obtenir un rescrit s'ils veulent recevoir des dons défiscalisés.

IV) FINANCES FFB :

Malgré un résultat qui devrait atterrir aux alentours de - 95000 € il n'y a pas de souci de trésorerie pour le moment. Le tableau est plus sombre pour les années à venir vu les prévisions énoncées plus haut et il faudra probablement emprunter à nouveau.

V) BRIDGE VIRTUEL et NUMERIQUE

La FFB prolonge le partenariat avec FUNBRIDGE et BBO.

Le club d'Annecy prévoit de faire son tournoi annuel en ligne. Des joueurs joueront en présentiel sur tablettes ou ordinateurs, d'autres chez eux. Cette initiative servira de test pour la FFB qui soutient cette opération.

Des hongrois proposent le jeu en présentiel sur tablettes. (Love Bridge). FFB vise à établir un partenariat avec la fédération hongroise et doit la rencontrer très prochainement à Saint Cloud.

VI) LES CLUBS :

La FFB fait de leur reprise son objectif majeur.

La Maison du Bridge, grâce au bénévolat de quelques-uns (Merci à eux), est en situation d'accueillir des joueurs, 10 tables pour l'instant, dans le respect du guide sanitaire version 4 édicté par la Fédération. Provisoirement, en attendant l'accord de son maire, Champfleury viendra y jouer deux fois par semaine.

Il faut partout mettre en place, comme à la MBC, des écrans en plexiglas permettant de jouer sans masque - coût approximatif 60 €/table, ou des plateaux de 1,10 m de côté afin que la distanciation d'un mètre soit respectée. L'observance du guide sanitaire et du protocole des joueurs sont des arguments pour faire revenir les hésitants et aussi infléchir les maires réticents.

Une hotline, ainsi qu'une FAQ seront ouvertes à la FFB pour conseiller qui le souhaitera.

Rappel : aucune redevance ne sera perçue par la FFB sur les trois premiers tournois après la reprise.

FFB a décidé, et demande aux comités d'en faire autant, de laisser aux clubs tout le mois de septembre pour redémarrer, organiser des fêtes, tenir leurs A.G., participer aux forums des associations, etc. Il n'y aura aucune compétition fédérale, même au plan national.

Les clubs sont aussi sollicités, comme les années passées, pour participer à la campagne de recrutement. Pas de pub radio ou télé cette année, mais intervention par l'intermédiaire des réseaux sociaux. Les clubs qui s'inscrivent - inscription ouverte depuis le 18 juin - recevront un kit contenant banderoles, affiches, stylos, t-shirts et 300 cartes à gratter, pour leurs journées portes ouvertes ou les journées associatives.

Un partenariat a été signé avec Sports Régions pour la création de sites web clubs pour les clubs qui n'ont pas encore de site (<https://bcgratuit.sportsregiond.fr>). Avoir un site permet de se faire connaître et de communiquer ; c'est un atout important. Gratuite la première année, la redevance est de 99 € les années suivantes.

VII) COUPE DES CLUBS :

Elle est prolongée jusqu'au 30 novembre dans les clubs qui peuvent programmer des séances en remplacement de celles qu'ils n'ont pas pu faire. La Finale est prévue sur le calendrier national soit le samedi 19 décembre en 2 séances : 14h 17h30 ; soit deux vendredis en soirée : 11 et 17 novembre. Le comité est libre d'organiser plusieurs centres. Les 9 clubs concernés décident à l'unanimité de jouer le samedi comme le prévoyait initialement le règlement de l'épreuve.

Rappel : 20 €/paire 4.50 € à la FFB 15.50 € pour les clubs et les frais de bouche.

Juste pour information, parce qu'il n'y a que Champfleury qui y participe, le challenge des simultanés du soir est prolongé également.

VIII) COMPETITIONS :

La FFB a rejeté la solution de faire de 2019-2020 une saison blanche et a décidé de la prolonger d'octobre à décembre

1. En imposant d'organiser ou de terminer les épreuves dont les résultats conditionnent des montées/descentes dans les divisions nationales:
 - Les finales des DN/2 d1,2,3,
 - La finale de comité et la finale de ligue de l'Excellence/2 (sans finale nationale),
 - La finale de ligue et la finale nationale du Dame/4 Excellence,
2. En laissant aux comités le choix d'organiser les autres compétitions au stade comité sans la perspective de finale de ligue ou de zone, ni de finale nationale.

Nous avons choisi :

- De terminer le Promotion/2, la Coupe de France, et la Coupe du Comité,
- D'organiser le Dame/4 Honneur et le Senior Open/4 Honneur,
- D'organiser le Mixte/4 Excellence.
- De faire l'impasse sur les Interclubs pour ne pas grever les finances des clubs qui, souvent, payent les engagements.

Les compétitions désignées ci-dessus auront lieu seulement si le nombre de participants permet au moins de couvrir les frais d'organisation. Certains assouplissements seront apportés au RNC pour les remplacements et les compléments apportés aux équipes.

La saison 2020-2021 démarrera chez nous officiellement le 20 novembre - avec les qualifications de Mixte/2 Promotion organisés en districts - et chevauchera la fin de saison 2019-2020 jusqu'à la finale de la Coupe des Clubs le 19 décembre.

Quelques grandes lignes quant à l'organisation :

- a. Faire participer davantage de licenciés aux compétitions, surtout en promotion.

La FFB lance deux opérations : l'une intitulée « votre première compétition fédérale » fixée du 1^{er} au 6 janvier (sur laquelle rien n'est dévoilé) et une autre, qui sera organisée en comité, intitulée « Fête régionale des vainqueurs Promotion » du 3 au 7 mai à propos de laquelle on ne sait encore rien non plus. Ceci vient compenser le point b.

- b. Suppression des finales de ligue et finale nationale pour les promotions.
- c. Pour le Dame/2, retour du découpage en catégories comme avant mais strictement en semaine à tous les stades.
- d. Disparition des seniors-mixtes /2 et /4 dans toutes les catégories.
- e. Disparition de l'Espérance/4.

IX) CALENDRIER/AGENDA

La réunion de ligue, pour fixer les lieux des finales, ne pouvant se tenir avant septembre, nous ne sommes pas en mesure d'établir maintenant le calendrier 2020-2021. L'agenda de la prochaine saison ne sera donc édité dans sa forme habituelle qu'en octobre.

La partie 2019-2020 fera l'objet d'une simple feuille qui sera diffusée début juillet par mails à chaque licencié et aux clubs pour affichage.

X) TOURNOIS REGIONAUX :

Le Super Der n'aura pas lieu cette année.

Sézanne, Charleville et Epernay sont définitivement fixés respectivement au 24 octobre, 11 novembre et 28 février.

Soissons-Laon sera reconduit à Soissons comme prévu en 2020.

Sedan demande un samedi en octobre pour son tournoi 2020 et un autre en juin pour l'édition 2021.

Champfleury demande un samedi en mars.

Les autres clubs ont jusqu'au 30 septembre pour s'intercaler dans le calendrier.

XI) CHALLENGE DE CHAMPAGNE :

L'édition 2019-2020 est close. Le classement sera celui obtenu à l'issue du suisse de Champfleury. Les P.E et P.P seront distribués en totalité.

Nous sommes assurés que la dotation pour 2020-2021 sera sensiblement la même.

XII) CLASSEMENT :

Le classement ne paraîtra pas en juillet mais seulement en février. Ce classement provisoire prendra en compte tous les points acquis depuis juillet 2019 affectés d'un coefficient multiplicateur appliqué à chaque joueur selon les épreuves auxquelles il n'a pu avoir accès. Ce classement n'entrera en vigueur que pour la saison 2021-2022. Les indices pour l'inscription aux compétitions en 2020-2021 seront ceux de juillet 2019.

La réforme du classement ne sera appliquée qu'en juillet 2022 pour 2022-2023

XIII) TARIFS

Voici les tarifs proposés pour le prochain exercice qui démarre en juillet.

Licences inchangées : Clubs : 55 €

	Individuelle : part fédérale	16.50	
	part « comité »	10.50	
	per capita	17.00	Total : 44 €
Redevance sur les tournois	part fédérale	1.14	
	part « comité »	0.46	Total : 1.60 €/paire

Les tarifs pour les compétitions seront proposés au conseil régional qui précèdera l'Assemblée Générale, électorale cette année, dont la date sera publiée prochainement.